

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

**SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2025
VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

Par cet avis public, Valérie Tremblay, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller – District 1 – Grande-Île
- Poste de conseillère ou conseiller – District 2 – Georges-Leduc
- Poste de conseillère ou conseiller – District 3 – Champlain
- Poste de conseillère ou conseiller – District 4 – Nitro
- Poste de conseillère ou conseiller – District 5 – Saint-Timothée
- Poste de conseillère ou conseiller – District 6 – Jules-Léger
- Poste de conseillère ou conseiller – District 7 – Robert-Cauchon
- Poste de conseillère ou conseiller – District 8 – La Baie

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaires

Lundi au jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	De 9h00 à 12h00	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

- Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**
- Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**
- Jour de vote au bureau de la présidente d'élection : **vendredi 24 octobre 2025, de 12 h à 20 h**
- Jours du vote itinérant : **samedi 25 octobre et mardi 28 octobre**, selon l'horaire qui sera communiqué aux personnes éligibles par le bureau de la présidente d'élection

Vote Itinérant - Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit(e) sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **jusqu'au 14 octobre 2025**

à 21h à votre présidente de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. L'électeur qui agit à titre de proche aidant peut voter au même bureau de vote itinérant que cet électeur s'il est inscrit sur la partie de la liste électorale correspondant à la section de vote du domicile de l'électeur à l'égard duquel il agit comme proche aidant.

Vous pourrez bénéficier du vote itinérant si vous êtes inscrit sur la liste électorale et dans l'une des situations suivantes :

- a) Vous êtes domicilié(e) dans l'une des résidences privées pour aînées inscrit au registre constitué en vertu de la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (RLRQ c. G-1.021)*; ou
 - b) Vous êtes un électeur domicilié sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou à mobilité réduite. Votre proche aidant domicilié dans la même section de vote que la vôtre et présent lors du passage du personnel électoral pourra voter au même moment.
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et adjointe désignée pour recevoir des déclarations de candidature : M^e Josée Bourdeau, greffière adjointe.
 5. La personne suivante a été nommée adjointe à la présidente : M^{me} Catherine Chénard, technicienne juridique.
 6. Vous pouvez joindre la présidente, la secrétaire d'élection ou l'adjointe à la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Élections municipales 2025

Bureau de la présidente d'élection

Ville de Salaberry-de-Valleyfield
C.P. 188
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4V6

Téléphone : 450-747-5746

Courriel : elections2025@ville.valleyfield.qc.ca

7. Pour toute demande en personne, vous pouvez vous déplacer au bureau de la présidente situé au 410, rue Victoria (Club nautique).

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 3 septembre 2025.

Valérie Tremblay, avocate, OMA
Présidente d'élection